

Commentaire sur l'élection ou non de Blocher au Conseil fédéral

Autor(en): **Blocher, Christoph**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[91] (2003)**

Heft 1478

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282649>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sur le front...

Une brochure pour mieux «concilier» travail et vie de famille à Berne

Un répertoire des services de consultation et des structures d'accueil du canton de Berne vient d'être publié par le Bureau cantonal de l'égalité. Il donne une vue d'ensemble des offres et services proposant soutien et conseils par rapport aux questions liées à la conciliation du travail et de la vie familiale. La publication peut être obtenue gratuitement auprès du Bureau cantonal de l'égalité : Postgasse 68, 3000 Berne 8, tél.: 031/633 75 77, info.fgs@sta.be.ch

A violência é inaceitavel

Un dépliant sur quoi faire en cas de violences ou harcèlement sexuel au sein du couple ou au travail vient d'être éditée dans plusieurs langues par le Service de la promotion de l'égalité (SPPE) à Genève. On y trouve des définitions et des adresses utiles. Le dépliant est disponible gratuitement au SPPE : Rue de la Tannerie 2, 1227 Carouge, tel. : 022/301 37 00.

Cancer assistance : 0 800 55 42 48

Octobre était le mois du cancer du sein, cancer qui touche plus d'une femme sur 9 en Suisse et qui y provoque annuellement 1500 décès, soit la cause de mortalité par cancer la plus fréquente affectant la population féminine. Il est scientifiquement prouvé qu'en invitant toutes les femmes de 50 à 69 ans à passer une mammographie, on obtient une baisse de la mortalité par cancer du sein dans cette tranche d'âge. Outre la panoplie d'activités organisées en octobre pour sensibiliser la population féminine à la prévention de ce cancer, la Ligue suisse contre le cancer met à disposition toute l'année, du lundi au vendredi, un service de conseil et de soutien par téléphone: «Cancer assistance» 0 800 42 48. Les appels sont anonymes si souhaités et gratuits.

Les besoins des femmes sous la loupe de F-Information

Si les femmes s'adressent aux associations féminines, c'est avant tout pour des problèmes liés au couple, à la famille, à la violence conjugale et à l'emploi. Les difficultés financières, la solitude, la garde des enfants et le logement sont également cités parmi les principaux thèmes abordés. Ces résultats proviennent d'une étude menée par l'association F-Information dans la première moitié de l'année 2003. Après vingt ans d'activités, cette association a en effet ressenti «la nécessité de faire le point sur les besoins actuels des femmes». Pour ce faire, elle a envoyé un questionnaire aux organismes «les mieux placés pour refléter les demandes et besoins des femmes vivant à Genève». Au total, 58 ont été sollicités, et plus de la moitié ont répondu.

D'après ces résultats, les femmes qui s'adressent aux associations trouvent très souvent une réponse à leur problème. Néanmoins, certaines questions, principalement les soucis financiers, restent difficiles à résoudre. Les solutions concernant l'hébergement d'urgence, ainsi que le sentiment de solitude et d'isolement vécu par certaines femmes sont également insuffisantes ou parfois inadéquates. Le rapport permet d'autre part, de définir les catégories de femmes les plus défavorisées. Dans l'ordre, on trouve les femmes sans statut légal, les étrangères isolées ou les Suissesses de retour de l'étranger, les jeunes mères ayant un premier enfant, les femmes psychologiquement fragiles et celles qui n'ont pas de formation.

Pour pallier les besoins les plus criants, les associations interrogées souhaitent créer des lieux de rencontre et des groupes de soutien pour des femmes isolées ou se trouvant face à des difficultés spécifiques (mères ayant leur premier enfant, jeunes filles avec troubles alimentaires en lien avec l'image féminine par exemple). Ensuite, le rapport insiste sur la nécessité de la mise sur pied d'offres de formation (français, mise à niveau scolaire, stage, extension du droit aux allocations d'études). Enfin, F-Information suggère la mise en place d'une plate-forme d'échange entre les professionnel-le-s d'une part, et une foire annuelle aux associations de l'autre. Cela afin de rendre visible les pratiques et de mieux collaborer. • COSETTE HANHART

Commentaire sur l'élection ou non de Blocher au Conseil fédéral

«L'UDC a gagné les élections.» «Assiste-t-on à une polarisation de la politique suisse?» «Blocher sera-t-il élu le 10 décembre?» «Sera-ce le PDC ou les radicaux qui feront les frais de cette élection?» Voilà les profondes questions qui ont agité notre paysage médiatico-politique depuis que, ô surprise, la droite traditionnelle a perdu les élections tandis que le mouvement blochérien les remportait. Que Blocher soit ou non élu, personnellement, n'est pas ce qui m'empêche de dormir. Le problème est que la Suisse, à la suite de la majorité des pays d'Europe, vire droite-brun-clair. Et que 26% de la population le souhaite ne rend pas pour autant ce brun clair plus respectable, contrairement à ce qu'on tente de nous faire croire. Il faudrait aujourd'hui, au nom de ce 26% se demander si l'UDC de Blocher est si xénophobe qu'on a bien voulu le dire? S'il est si viscéralement patriarcal et antiféministe qu'il l'affirme? Si son ultra-libéralisme ne va pas nuire aux plus défavorisé-e-s? Aucune de ces questions n'a d'intérêt. Tous le monde connaît la réponse. Blocher, c'est un nombre invraisemblable d'initiatives pour se débarrasser des étrangers; c'est la promesse de faire fermer les Bureaux de l'égalité; c'est un entrepreneur riche comme Crésus qui ne veut pas payer d'impôts et préfère laisser crever les chômeurs en leur expliquant que c'est de leur faute. Et devant des faits aussi graves, la seule chose que la presse et le reste du monde politique - PS en tête - trouve à penser, est la composition de Conseil fédéral. Combattre l'UDC de Blocher, ce n'est pas des mathématiques approximatives - que l'UDC se retire dans l'opposition! Vingt-six pour cent n'est toujours pas la majorité, c'est encore moins la lâcheté de la politique politicienne - morts de peur pour leur siège fédéral, démocrates chrétiens, radicaux et socialistes se mettent lamentablement à plat ventre devant le prétendu détenteur de la *vox populi*. Et qu'on ne vienne pas me dire que tout ça, c'est le jeu démocratique. Septante-quatre pour cent de la population pris en otage par les 26 autres? Mais c'est sans doute que la droite traditionnelle, maintenant «décomplexée», peut enfin exprimer ses tendances brun clair. En attendant mieux... EMMANUELLE JOZ-ROLAND